

Comité de Quartier Gallaz - Peysse Réunion du 16 septembre 2026

Présents : Elus : Monsieur Alexandre GENNARO, Madame Aurore OUDOT
Membres du comité de quartier : présents 12 / excusés 5 / absents 26
Monsieur Gilbert MADELON Directeur de l'environnement et de l'aménagement

Présentation de l'élue de quartier

Monsieur le Maire prend la parole pour remercier chaleureusement l'ensemble des membres présents pour leur participation et leur engagement.

L'élue référente, Madame OUDOT se présente et précise que cette instance incarne un projet commun, porté collectivement par les habitants, les associations et la municipalité pour améliorer la vie quotidienne et dynamiser le territoire.

Charte du comité de quartier

- L'adhésion au comité de quartier est possible à tout moment de l'année ou du mandat.
- Il faut avoir 18 ans et signer la charte.
- Les personnes inscrites mais qui ne peuvent être présentes aux réunions recevront le compte rendu.
- La charte et le compte rendu de la réunion seront envoyés aux participants.
- Le comité sert à porter des projets collectifs pour le quartier, et non des demandes personnelles.
- Un budget de réaction rapide de 1 000 € par comité de quartier est prévu pour de petits aménagements ou projets.

Les réunions n'ont pas de fréquence fixe : elles dépendent des projets et de l'actualité de la commune. La charte prévoit une réunion tous les 3 à 4 mois.

Référent du comité de quartier

- Le référent du comité sert de relais entre les habitants, le conseiller municipal délégué référent du CQ, les élus et les services municipaux.
- Aucun référent n'a été désigné ce soir.
- La désignation pourra être proposée lors d'un prochain comité de quartier.

Travaux sur l'avenue du Pré Renaud

- La fin des travaux est prévue vers fin novembre.
- Les travaux sont gérés par Grand Chambéry.
- Objectifs : sécuriser la traversée, prolonger la piste cyclable, améliorer les déplacements des habitants et la circulation des bus, avec création d'un carrefour à feu.
- À terme, la piste cyclable doit être connectée aux grands axes, notamment la RD 1006.

Reprise de chaussée rue de la Savoyarde

- Des travaux de réfection de chaussée débuteront en octobre.
- Seule la première partie de la rue, la plus dégradée, est concernée.
- La commune abandonne la technique du bicouche, trop sensible aux fortes chaleurs en zone urbaine, au profit d'un enrobé plus durable.
- Un radar pédagogique sera installé dans la rue de la Savoyarde pour mesurer le trafic et les vitesses avant et après aménagement.

Les participants ont évoqué la dangerosité des intersections dans le quartier de la Peysse.

- Sont concernés : priorités à droite, arrêts, vitesse des vélos, visibilité et signalétique au débouché de la rue de la Savoyarde.

Ces questions de circulation et de sécurisation seront mises à l'ordre du jour d'un prochain comité de quartier, avec possible visite sur site.

Éclairage public

- La commune compte plus de 2 000 points lumineux.
- L'éclairage public est coupé à 23 h, sauf dans les secteurs équipés de vidéoprotection.
- Pour signaler un lampadaire en panne, il faut indiquer l'emplacement précis et, si possible, joindre une photo.

Signalements et vie quotidienne

- Les demandes individuelles doivent passer par le signalement et non par le comité de quartier.
- Le signalement peut se faire via l'application communale, le site internet de la mairie, à l'accueil de la mairie ou par téléphone.
- L'application et le site permettent un signalement 24h/24 et 7j/7.
- Environ 2 à 5 signalements par jour sont traités.
- Il est possible de faire un signalement pour un proche, en indiquant bien ses coordonnées pour être recontacté.
- En cas d'urgence, le signalement ne remplace pas les secours : appeler le 17 ou le 18.

Temps forts de la commune

- La fête de la rentrée s'est tenue le premier week-end de septembre sur le parvis de la mairie pour la deuxième année.
- La prochaine fête avant Noël aura lieu les 11 et 12 décembre 2026 avec le marché de Noël.
- Le lancement de la saison culturelle a eu lieu le 4 septembre. Cette année encore une programmation riche : théâtre, musique, humour, danse ... à l'espace culturel Jean Blanc.

Prochaine réunion de la commission :

Vous recevrez votre invitation par mail et une information sera donnée sur page Facebook et sur le site internet de la mairie

Aurore OUDOT
Conseillère municipale
Référénte du comité de quartier Gallaz/Peyse

